



ASSOCIATION DU PERSONNEL
DE LA VILLE DE SION

Formulaire – entreprises partenaires

Informations préalables :

- Présentation de la carte annuelle du membre obligatoire pour bénéficier d'avantages commerciaux auprès des entreprises participantes ;
- Les bénéficiaires de la carte sont les membres de l'association du personnel de la Ville de Sion. Les retraités, qui en font la demande, peuvent également recevoir la carte de membre ;
- Les coordonnées des entreprises participantes et les avantages commerciaux offerts sont mentionnés sur notre site internet www.apvzion.net
- **Le partenariat avec l'APVS se reconduit tacitement d'année en année, sauf dénonciation de la part de l'un des partenaires, par courrier recommandé, envoyé trois mois avant la fin de l'année en cours. »**

Coordonnées du commerce :

Madame Monsieur Entreprise

Raison sociale :

Adresse 1 :

Adresse 2 :

NPA Localité :

Nom et prénom
du contact :

Téléphone :

Adresse électronique :



ASSOCIATION DU PERSONNEL
DE LA VILLE DE SION

Avantages commerciaux offerts :

- Rabais de ----- %
- Autre(s) avantage(s) :

Date :

Signature :

**En vous remerciant chaleureusement pour votre participation et contribution !
Le Comité de l'Association du Personnel de la Ville de Sion.**